

## II. MISSION 2 : PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS



*Groupe de travail P5 ;*

*Mettre en place un groupe de travail sur la thématique de l'alimentation de l'adolescent*



*Groupe de travail P6 ;*

*Proposer des ateliers pluriprofessionnels dans le cadre du projet de création de la maison des "1000 premiers jours"*



*Groupe de travail P7 ;*

*Poursuivre le partenariat ville/hôpital sur la thématique de l'insuffisance cardiaque*



*Groupe de travail P8 ;*

*Poursuivre le travail sur la thématique de la maladie rénale chronique*



*Groupe de travail PV4 ;*

*Travailler sur un parcours de santé de la femme sur la ménopause et la péri-ménopause*

## 1. PERSONNES ÂGÉES

### Action 10 :

- Mener une réflexion sur l'organisation d'un parcours ville hôpital gériatrique (SMR, soins palliatifs, UMG, etc.).
  - Participation à la Journée "bien vieillir".
  - Organiser une sensibilisation des PS sur l'approche pluricultuelle de la fin de vie.
- **Indicateurs :**
- Dates et comptes-rendus des réunions de travail ([annexes 18 à 21](#))
  - Plan d'action
  - Bilan de la participation à la journée "bien vieillir"
  - Moyens mis en œuvre dans la sensibilisation pluricultuelle de la fin de vie des PS du territoire

#### ➤ Groupe de travail AP3

Interlocuteur CPTS MA : Irène BRONNENKANT

#### Réflexion sur l'organisation du parcours ville-hôpital gériatrique

En 2025, la CPTS Mulhouse Agglomération a engagé une réflexion sur l'organisation d'un parcours ville-hôpital gériatrique. L'analyse de la situation territoriale a mis en évidence la richesse des dispositifs déjà en place ainsi que leurs complémentarités.

Le groupe de travail a choisi de ne pas créer un parcours supplémentaire, mais de renforcer la coordination entre acteurs existants et de valoriser les ressources déjà mobilisables pour les personnes âgées, en particulier celles dépourvues de médecin traitant. Le plan d'action propose la création d'équipes mobiles gériatriques à domicile, capables d'assurer une continuité de suivi, ainsi que la consolidation du programme ICOPE, garantissant un maintien structuré des actions de prévention et de repérage de la fragilité comme pistes de poursuites des travaux en 2026.

Le plan d'action propose le recensement des ressources du territoire, la création d'un arbre décisionnel à destination des professionnels pour les patients sans MT, le renforcement du lien entre structures hospitalières et médecine de ville notamment par le biais de la participation active de la CPTS MA à la filière gériatrique du GHT12, la consolidation du programme ICOPE, garantissant un maintien structuré des actions de prévention et de repérage de la fragilité.

Les livrables produits (fiches parcours, documents d'aide à l'orientation) ont été finalisés à l'automne 2025 et diffusés à l'ensemble des professionnels de santé sur le site web de la CPTS MA. ([annexe 12](#))

#### Participation à la Journée Bien Vieillir (JBV) 2025

Les 10 et 11 décembre 2025, la CPTS Mulhouse Agglomération a organisé les Journées Bien Vieillir (JBV), en lien le Collectif CPTS 68 porteur du projet Icope 68, avec la Filière gériatrique du GHT 12 et l'ensemble des partenaires du territoire.

Cet événement avait pour objectif d'accompagner les personnes âgées en leur proposant des outils concrets de prévention favorisant le bien-vieillir, le maintien de l'autonomie et l'amélioration de la qualité de vie. Il s'inscrivait dans une dynamique territoriale visant à renforcer la prévention de la perte d'autonomie et à promouvoir une approche globale du vieillissement en santé.

La journée du 10 décembre, organisée sous la forme d'un salon d'information, de prévention et d'animations au sein du Lerchenberg, a accueilli une cinquantaine de participants sur l'ensemble de la journée. La fréquentation assez faible observée peut notamment s'expliquer par des difficultés d'accès temporaire au site (travaux), le choix d'un mercredi pour cette journée, correspondant à une journée traditionnellement dédiée aux enfants, ainsi que la période de fin d'année, facteurs limitant la mobilisation du public cible.

L'organisation des Journées Bien Vieillir a par ailleurs été marquée par un décalage dans le calendrier de préparation, lié à l'attente de la confirmation de participation des partenaires. Cette situation a entraîné un ajustement du planning organisationnel, notamment en matière de coordination partenariale et de communication, tout en permettant in fine la mobilisation des acteurs concernés et la tenue de l'événement dans les conditions prévues.

Dans le cadre des JBV, la CPTS Mulhouse Agglomération a contribué activement à l'organisation de l'événement mais aussi à l'animation de deux stands. Le premier était dédié à la prévention de la perte d'autonomie et à la promotion du programme ICOPE, permettant de présenter au public les outils de repérage précoce et de prévention, tout en valorisant les actions portées collectivement sur le territoire dans le cadre du plan d'action gériatrique. Le second stand était consacré à la prévention vaccinale, avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les personnes âgées à l'importance du maintien à jour des vaccinations recommandées.

Plus largement, le salon a été conçu comme un espace de ressources et de parcours de prévention. Près de vingt partenaires issus des secteurs sanitaire, social et médico-social ont été mobilisés :

- Amaëllès La Roue du Bien Vieillir, jeu ludique autour de 8 thématiques
- Atelier Gaspar / CRT LES LYS D'ARGENT Information sur la prévention chute et mémoire  
Sophrologie PA Séances de sophrologie en petits groupes
- Opticiens mobiles « Gym des yeux » pour prévention sécheresse oculaire et atelier sensibilisation aux pathologies oculaires
- Audioprothésiste Gutleben « Tests Höra » expérience immersive autour du patrimoine local grâce à la réalité virtuelle
- UDAF 68 Prévention des conflits et communication intrafamiliale
- Bulle 360 Casque réalité virtuelle
- France Bénévolat Haut-Rhin Jeu « La roue du bénévolat »
- ICOPE Tests ICOPE (prévention perte d'autonomie)
- Christine LECLERCQ Massages Amma assis, massages des mains et réflexologie plantaire
- CPTS Mulhouse Agglomération Information sur le rappel vaccinal
- CCAS Mulhouse / Clé des Ainés Information sur les services seniors de la Ville de Mulhouse
- Agir Arrco Conseils retraite + accompagnement + prévention
- DOMITYS Simulation du ressenti corporel lié au vieillissement grâce à une tenue immersive
- CERF Activité vélo
- Delta Revie Haut-Rhin Simulateur de vieillesse + informations télé-assistance
- SIEL BLEU Tests des capacités physiques
- GHRMSA UGM Stand Pot'Âgé et équipe Rééquilibre

- VITALLIANCE Information
- Diaconat Information

Parallèlement aux stands et animations, cinq conférences ont été proposées tout au long de la journée afin d'apporter un éclairage théorique et scientifique sur les enjeux du bien-vieillir.

Ces interventions ont abordé des thématiques variées :

- « Le bénévolat : une clé du bien-vieillir, pour l'Autre et pour Soi » par Aurélie ALTHEIMER à 10h00,
- « L'activité physique pour bien vieillir » par Dr Xavier SIRLIN à 11h15,
- « Vieillir en Bonne Santé Cognitive » par Dr Yann GROC à 14h00,
- « Dénutrition et ses conséquences : préserver sa force, son autonomie et son plaisir de vivre... ça commence dans l'assiette » par Dr Violeta PHILIPPE à 15h00,
- « C'est quoi être vieux ? » - Teasing du film projeté le lendemain, par Aurélie AULAGNON à 16h15.

Ces temps de conférences ont structuré la journée et permis de compléter les actions de terrain par des apports de connaissances, favorisant la compréhension et la réflexion autour des enjeux liés à l'avancée en âge.

En prolongement du salon, un ciné-débat a été organisé le 11 décembre 2025 à 16h00 au Cinéma Bel Air de Mulhouse, autour du film documentaire « *Vivre - Regards croisés sur sa propre vieillesse* », réalisé par Anthony COPPA et Aurélie AULAGNON. La projection, suivie d'un temps d'échanges, a permis d'aborder la question du vieillissement sous un angle plus sensible et humain, en donnant la parole à des personnes racontant leur propre expérience de la vieillesse. Ce second temps a renforcé la dimension réflexive de l'événement et a permis de prolonger les messages de prévention portés lors du salon.

Dans son ensemble, l'organisation des Journées Bien Vieillir 2025 s'est appuyée sur une approche globale et partenariale du vieillissement, associant information, prévention, expérimentation et réflexion. Cet événement a permis de consolider les coopérations entre acteurs du territoire, de valoriser les actions portées par la CPTS Mulhouse Agglomération et ses partenaires, et de proposer aux personnes âgées des outils concrets pour agir en faveur d'un vieillissement actif, autonome et en bonne santé.

L'organisation logistique et la communication des JBV se sont appuyées sur un rétroplanning structuré, élaboré à partir de la semaine du 21 octobre 2025, afin d'assurer la coordination des partenaires, exposants et prestataires mobilisés. La phase préparatoire a permis de formaliser les aspects administratifs et financiers, de définir un cahier des charges communication et de finaliser la mobilisation des exposants, notamment par le recueil de leurs besoins techniques et logistiques.

Les semaines suivantes ont été consacrées à la coordination partenariale et à l'anticipation des contraintes techniques, avec l'élaboration d'un inventaire précis (électricité, matériel, implantation des stands) et l'organisation d'une visite technique du site. En parallèle, les supports de communication ont été conçus et diffusés, combinant communication print, relations presse et campagne digitale sur les réseaux sociaux, incluant une dernière phase de relance à l'approche de l'événement.

La semaine précédant le salon a permis d'effectuer les derniers ajustements opérationnels, notamment la validation du plan d'implantation des stands, la préparation de la signalétique et la coordination des

ressources humaines mobilisées pour l'accueil et le démontage. L'installation du site s'est déroulée la veille de l'événement, suivie de tests techniques, garantissant le bon déroulement du salon le jour J. Un temps de débriefing post-événement a enfin permis d'identifier les points forts et les axes d'amélioration en vue des prochaines éditions.



#### Sensibilisation à l'approche pluriculturelle de la fin de vie

Dans le cadre du colloque pluriprofessionnel du 27 juin 2025, la CPTS MA a organisé une conférence sur l'approche pluriculturelle de la fin de vie, réunissant des représentants de différentes confessions (chrétienne, musulmane, juive). Les échanges ont porté sur la posture des soignants face à la diversité des rites et croyances entourant la mort et l'accompagnement spirituel des patients.



À l'issue de ce temps fort, un document synthétique et pratique a été élaboré pour les professionnels de santé, récapitulant les principaux repères culturels et religieux à connaître (toilettes rituelles, don d'organes, soins post-mortem, etc...). Ce support, validé par le groupe « Approche pluricultuelle de la fin de vie », a été diffusé dans la lettre d'information d'octobre 2025 et demeure disponible sur le site de la CPTS MA, favorisant une meilleure compréhension interculturelle dans les pratiques de soins.

## Approche pluricultuelle de la fin de Vie

### Information des professionnels de santé

Les rituels de fin de vie s'adressent à la personne mourante, au défunt et à ses proches. Ce sont des actes de santé spirituelle. Ils sont à mettre au regard de la pratique personnelle des patients et de leur choix concernant leur fin de vie.

**Pour les professionnels de santé et leurs actes, voici les principaux éléments à connaître :**

	Catholicisme	Protestantisme	Judaïsme	Islam	
<b>Sexe du soignant</b>	RAS			Le soignant doit être du même sexe que le soigné	
<b>Nudité</b>	Pudeur et dignité lors des soins par rapport à la nudité.				
<b>Toilette</b>	Au centre funéraire	Pas de directives	Oui		
<b>Habillement</b>			En blanc		
<b>Accessoires</b>			A retirer		
<b>Autopsie</b>	Autorisée		Uniquement si risque épidémiologique	Non autorisée	
<b>Don d'organe</b>	Autorisé		Non autorisé Exception : pour une connaissance	Non autorisé Exception : pour sauver une vie hors du cercle familial	
<b>Traitements anti-douleurs</b>	Autorisés				
<b>Sédation profonde continue</b>	Non autorisée	Autorisée	Non autorisée	Non autorisée	

Extrait du Flyer à destination des professionnels de santé. [\(annexe 22\)](#)

#### Une dynamique de coordination et d'ouverture territoriale

Au fil de l'année 2025, le travail de ce groupe a permis de mieux connaître l'écosystème gériatrique dans l'objectif d'assurer la continuité du parcours gériatrique. [\(annexe 23\)](#)

## 2. FEMME MENOPAUSEE

- **Action 11** : Etudier la faisabilité d'un parcours de santé de la femme centré sur la période de la ménopause et de la péri-ménopause : identification des besoins et de l'offre du territoire, identification des points de rupture. **[7000€ part variable]**
  - **Indicateurs :**
    - Comptes-rendus des réunions de travail
    - Fiche action : analyse des besoins, de l'offre du territoire, points de rupture identifiés

### ➤ Groupe de travail PV4

Interlocuteur CPTS MA : Frédéric TRYNISZEWSKI

En 2025, la CPTS Mulhouse Agglomération a engagé une démarche structurée visant à étudier la faisabilité d'un parcours de santé dédié à la période de la ménopause et de la péri-ménopause.

Face à la hausse des besoins exprimés par les femmes du territoire et à la diversité des pratiques professionnelles, la CPTS MA a constitué un groupe de travail pluridisciplinaire « PV4 - Travailler sur un parcours de santé de la femme sur la ménopause et la péri-ménopause », associant médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, kinésithérapeutes, diététiciennes et psychologues.

Ce groupe s'est donné pour mission d'identifier les besoins spécifiques des femmes de 45 ans et plus, d'évaluer l'offre existante sur le territoire et de repérer les points de rupture du parcours actuel, souvent marqué par une fragmentation entre les acteurs de ville, l'hôpital et les structures de prévention.

Le diagnostic territorial mené dans ce cadre a permis de dresser un état des lieux détaillé. Sur le territoire m2A, près de 66 600 femmes âgées de 45 ans et plus sont concernées par les enjeux de santé liés à la ménopause. Les analyses de données locales et les retours de terrain ont mis en évidence plusieurs constats majeurs : une forte prévalence des troubles métaboliques et ostéo-articulaires, des inégalités d'accès aux soins gynécologiques (déserts partiels, refus de nouvelles patientes), et une méconnaissance des ressources locales de prévention et de bien-être.

Les réunions de travail ont souligné l'importance de la dimension socio-culturelle : la ménopause demeure un sujet encore tabou dans certaines populations, ce qui retarde la demande de soins et accentue les situations de vulnérabilité.

Afin de documenter ces constats, le groupe PV4 a mené plusieurs réunions de concertation, dont les comptes rendus sont annexés au présent rapport **(annexes 24 à 28)**.

Ces rencontres ont permis d'évaluer les points de rupture du parcours (absence de médecin traitant, délais d'accès, méconnaissance des réseaux) et de valider les premières orientations du plan d'action.

Le groupe a également contribué à la conception de supports de communication : une affiche pour les salles d'attente sur laquelle des effets susceptibles de survenir pendant la ménopause ont été listés ainsi que les professionnels de santé vers qui se tourner si ces effets en question se manifestent, des cartes mémo « Ménocartes » et d'autres supports sur lesquels la ménopause est expliquée de manière accessible et rassurante. Ces supports ont pu être testés lors de la kermesse de la CPTS MA, fin septembre. **(annexes 29 à 31)**.

### 3. ALIMENTATION DE L'ADOLESCENT

- **Action 12** : Mettre en place un groupe de travail sur la thématique de l'alimentation de l'adolescent (trouble du comportement alimentaire, obésité...). Comptes-rendus de réunion et mise en place d'un plan d'action. **[7000€ part variable]**

- **Indicateurs :**

- Comptes-rendus des réunions de travail
  - Fiche action : analyse des besoins, de l'offre du territoire, points de rupture identifiés

➤ **Groupe de travail P5**

Interlocuteur CPTS MA : Irène BRONNENKANT et Thierry RESSEL

Au cours de l'année, la CPTS Mulhouse Agglomération a mis en place un groupe de travail dédié à la thématique de l'alimentation de l'adolescent, avec un focus spécifique sur les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA).

Ce groupe répond à une préoccupation croissante du territoire concernant la santé des jeunes, fortement influencée par les réseaux sociaux, la pression sur l'image corporelle et l'accès inégal aux ressources spécialisées.

Composé de professionnels de santé de premier recours, de spécialistes, d'acteurs du médico-social et de la prévention, il a pour mission d'établir un diagnostic territorial, d'ébaucher un parcours coordonné de prise en charge et de proposer un plan de communication adapté aux différents publics concernés.

Dans un premier temps, le groupe de travail a réalisé un diagnostic partagé faisant apparaître un décalage important entre les besoins du territoire et l'offre de prise en charge existante. Les échanges ont mis en évidence la difficulté de repérage précoce des adolescents à risque, les ruptures d'orientation, et la rareté de professionnels formés aux TCA sur le bassin mulhousien.

Ce diagnostic souligne également le rôle déterminant des réseaux sociaux dans l'apparition ou l'aggravation des TCA, et la nécessité de mieux accompagner les familles comme les professionnels face à ces influences.

Sur la base de ce diagnostic, un parcours de prise en charge territorial a été esquissé, structuré autour de trois axes :

- 1) le repérage et la prévention en ville,
- 2) l'orientation vers les ressources spécialisées lorsque nécessaire,
- 3) et la coordination ville-hôpital pour assurer la continuité du suivi.

Ce parcours viserait à renforcer les compétences de premier recours, à fluidifier les liens entre les acteurs clés (médecins, infirmières scolaires, Maison des Ados, psychologues, diététiciens, structures hospitalières), et à sécuriser l'orientation pour éviter les ruptures. Une attention particulière est portée aux publics peu ou non suivis médicalement, ainsi qu'aux situations où la précarité alimentaire constitue un frein à l'accès aux soins.

Parallèlement, le groupe de travail a engagé des actions de communication et de sensibilisation, avec la volonté de toucher trois cibles :

- 1) professionnels de santé,
- 2) adolescents,
- 3) et parents.

Les supports proposés par le groupe de travail incluent une exposition immersive présentant l'impact des contenus des réseaux sociaux sur l'image corporelle (testé lors de la soirée du 18/11/2025), des affiches, un flyer d'orientation et des ressources fiables à diffuser auprès des jeunes et des familles. **(annexes 32 à 34)**

Une soirée d'échanges et de sensibilisation, organisée à la Maison de la Région le 18 novembre 2025, a servi de temps fort pour diffuser les messages clés, valoriser les ressources locales et favoriser la montée en compétences des professionnels.

Une réflexion plus large est engagée sur la diversification des outils de communication (réseaux sociaux, site web CPTS MA, QR-codes, interventions scolaires) afin de maximiser l'impact.

Enfin, le plan d'action **(annexe 35)** adopté repose sur deux temporalités :

- 1) à court terme, renforcer le repérage précoce, former les professionnels et proposer des actions de prévention ciblées,
- 2) à moyen terme, construire un réseau territorial de professionnels formés, formaliser un parcours coordonné et mettre à disposition une boîte à outils commune.

Les professionnels à mobiliser pour la communication seront identifiés afin de relayer l'information au plus près du terrain (écoles, structures jeunesse, cabinets, services hospitaliers, associations).

Les comptes-rendus des réunions du groupe de travail sont en annexe pour attester du cheminement, des contributions et du plan d'action. **(annexes 36 à 40)**

#### 4. MAINTIEN DU DISPOSITIF SORTIES MAT'SUD ALSACE

- **Action 13** : Maintenir le dispositif Sorties mat' Sud Alsace. **[7500€ part variable]**
  - **Indicateurs :**
    - Moyens mis en œuvre dans le maintien du dispositif
    - Nombre de patientes concernées par territoire CPTS

En 2025, la CPTS Mulhouse Agglomération a poursuivi la mise en œuvre du dispositif « Sorties Mat'Sud Alsace » en intégrant les pistes d'amélioration identifiées lors de la première année.

Les ajustements réalisés avec le GHRMSA ont permis de sécuriser la transmission des demandes via Entr'Actes, grâce notamment à la formation d'une seconde personne au sein de la maternité pour assurer la continuité administrative en cas d'absence.

Malgré un renforcement du fonctionnement du télésécrétariat avec un protocole de relance amélioré permettant de mieux accompagner les périodes de tension, notamment durant l'été lorsque les disponibilités des sage-femmes sont réduites, les prises en charge ont de nouveau chuté au second semestre.

Un effort particulier a été porté sur les zones moins dotées, telles que le Sundgau ou l'axe frontaliers, en complétant le dispositif par des relances téléphoniques systématiques et un appui inter-CPTS lorsque nécessaire.

Cette consolidation nécessite une mise au point trimestrielle pour que les circuits de coordination garantissent une gestion plus fluide, plus fiable et mieux harmonisée des demandes.

Les perspectives demeurent inchangées : stabiliser durablement le dispositif, poursuivre la montée en compétence collective et associer progressivement les futures CPTS d'Altkirch et de Saint-Louis pour une couverture optimale du Sud Alsace.

#### Bilan chiffré

Sur le territoire de notre CPTS MA, 10 sage-femmes sont inscrites sur Entr'Actes et répondent régulièrement aux demandes de prise en charge. Sur tout le Sud Alsace, 44 sage-femmes participent au dispositif.

Le bilan chiffré est plutôt mitigé malgré un mailing en avril informant de la mise à jour d' Entr'Actes et une relance en mai.

Un premier mailing pour annoncer une mise à jour d'Entr'Actes a été envoyé le 16/04/2025, puis une première relance le 12/05/2025.

Un rappel pour la mise à jour logiciel a été lancé le 17/11/2025 car très peu de sage-femmes ont mis à jour leur application mobile.

Un contact a été pris avec le GHRMSA en amont d'une soirée GHRMSA-InterCPTS du 18 décembre 2025 afin de retravailler en 2026 l'orientation des parturientes à leur sortie d'hospitalisation vers une sage-femme libéral et améliorer le dispositif existant. **(annexe 41)**

Demandes Sorties Mat'Sud Alsace en 2025			
Période	Demandes créées	Demandes acceptées	Taux de prise en charge
Janvier	27	22	81%
Février	35	29	83%
Mars	32	26	81%
Avril	33	11	33%
Mai	39	11	28%
Juin	30	9	30%
Juillet	30	9	30%
Août	21	3	14%
Septembre	41	5	12%
Octobre	32	3	9%
Moyenne	32	12,8	40%

## Demandes par CPTS :

Période	CPTS Mulhouse Agglomération			CPTS Thur Doller			CPTS Sundgau			CPTS St Louis		
	Demandes créées	Demandes acceptées	Taux de prise en charge	Demandes créées	Demandes acceptées	Taux de prise en charge	Demandes créées	Demandes acceptées	Taux de prise en charge	Demandes créées	Demandes acceptées	Taux de prise en charge
Janvier	22	20	91%	0	0		2	1	50%	3	1	33%
Février	29	26	90%	3	3	100%	2	0	0%	1	0	0%
Mars	28	25	89%	4	1	25%	0	0		0	0	
Avril	29	9	31%	1	1	100%	1	0	0%	2	1	50%
Mai	31	9	29%	3	2	67%	3	0	0%	2	0	0%
Juin	22	6	27%	2	2	100%	2	0	0%	4	1	25%
Juillet	28	8	29%	2	1	50%	0	0		0	0	
Août	16	2	13%	3	1	33%	0	0		2	0	0%
Septembre	36	5	14%	0	0		1	0	0%	4	0	0%
Octobre	21	2	10%	1	1	100%	4	0	0%	6	0	0%
Moyenne	26,2	11,2	42%	1,9	1,2	72%	1,5	0,1	7%	2,4	0,3	14%

## 5. MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS / MAISON DES PARENTS

- **Action 14** : Proposer des ateliers pluriprofessionnels dans le cadre du projet de création de la Maison des "1000 premiers jours". [\[6000€ part variable\]](#)
- **Indicateurs :**
  - Nombre d'ateliers préparés, réalisés à partir de la mise en œuvre de la maison des 1000 premiers jours (date de chaque atelier)
  - Nombre de PS ayant participé à la préparation, à la réalisation : liste des participants anonymisée (si besoin), mais précisant la profession exercée

### ➤ Groupe de travail P6

Interlocuteur CPTS MA : Lisa le METAYER puis Rachel CHAMPENIER

Une partie de la population n'a pas accès aux possibilités d'information lié à la grossesse et aux 1000 premiers jours.

Un groupe de travail pluriprofessionnel s'est réuni à 7 reprises en 2025 : 27 mars, 22 mai, 19 juin, 08 juillet, 25 septembre, 15 octobre et 13 novembre 2025 pour définir le contenu 4 ateliers pluridisciplinaires pour animer différents temps d'information et d'éducation dans le cadre de la future maison des 1000 premiers jours.

4 thèmes ont été sélectionnés par le groupe :

- 1) Bien-être de la femme enceinte (diététicienne, sage-femme, kinésithérapeute, psychologue). Cet atelier pourra avoir des sous thèmes sur l'alimentation, la mobilité, dépression post-partum, le sommeil...
- 2) Le retour à domicile (sage-femme, psychologue, puéricultrice, conseillère en lactation).
- 3) La parentalité, la dynamique de couple, la fratrie (psychologue, orthophoniste, éducatrice de jeune enfant).
- 4) Eveil, motricité, oralité et communication avant et après la naissance (kinésithérapeute, psychomotricien, sage-femme, orthophoniste, psychologue).

4 fiches ateliers ont été produites ([annexe 42](#)).

Durée des ateliers : environ 45 minutes / 1 heure.

La maison des 1000 premiers n'ayant pas été ouverte en 2025, les participants ont cherché une solution pour tester les ateliers en 2025. Des contacts ont été pris avec des LAEP, le CCAS de Mulhouse et les centres sociaux culturels.

Il est prévu de tester les ateliers début 2026 au Multi accueil l'Atelier de la vie à Mulhouse et de participer en 2026 à la mise en œuvre concrète des 4 ateliers lors de la création de la maison des 1000 premiers jours ou de la parentalité, selon sa définition finale (chefferie de projet, ville de Mulhouse).

Dans un souci d'être au plus proches des recommandations scientifiques actualisées, le contenu des fiches sera retravaillé au moment de la création effective de la maison des 1000 premiers jours par les professionnels encore présents.

## 6. INSUFFISANCE CARDIAQUE : VILLE-HÔPITAL

- **Action 15** : Poursuite du partenariat ville/hôpital sur la thématique de l'insuffisance cardiaque : actions de sensibilisation, séances théoriques et pratiques, accès direct aux services de cardiologie. Réflexion sur la création d'un protocole de coopération visant à intégrer l'équipe de premier recours constituée ?

- **Indicateurs :**

- Plan de communication et actions réalisées en précisant les cibles de PS
  - Synthèse des réflexions pour l'élaboration d'un protocole local de coopération (accompagnement ARS)

➤ **Groupe de travail P7**

Interlocuteur CPTS MA : Rachel CHAMPENIER

En 2024 ont été réalisées 3 sessions théoriques de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque :

- 1) 29/05 : rappels physiopathologiques de la maladie - 12 participants,
  - 2) 19/06 : prise en charge et suivi des patients insuffisants cardiaques - 12 participants,
  - 3) 17/09 : titration et suivi et conseils aux patients - 11 participants,
- + 1 session pratique de titration par USICAR : 01h30 à 3h00 passées en consultation - 10 participants.

Ce parcours a été complété au dernier trimestre 2025 par une session de 2h en individuel ou par deux à l'hôpital de jour (HDJ) de cardiologie du GHRMSA pour 12 participants. Il est prévu de faire un bilan de cette formation à l'insuffisance cardiaque en janvier 2026 avant de proposer une nouvelle session si ce bilan est positif.

Une première réunion en janvier 2025 a permis de réfléchir à la valorisation de l'équipe de professionnels de santé déjà sensibilisés.

**1) Sens Ville → Hôpital : accès prioritaire des professionnels sensibilisés aux équipes de cardiologie.**

Prérequis :

- Liste des professionnels habilités à transmettre aux services concernés (par la CPTS MA).
- Fiche pratique des « red flags », cas dans lesquels s'adresser aux services de cardiologie.

**2) Sens Hôpital → Ville : professionnels formés comme des ressources pour prendre en charge les sorties d'hospitalisation ?**

Complexe car les patients ont souvent déjà leur IDEL habituel(le) mais possible pour les patients n'en ayant pas encore.

Idée d'un IDEL référent(e) IC pour les IDEL habituel(le)s du patient, ou qui réaliserait un 1<sup>er</sup> passage préparatoire juste après la sortie ? => Non pertinent et déjà beaucoup d'interlocuteurs pour le patient.

Potentiel problème de financement et de désaccord avec la CPAM.

**3) Ville → Ville : offrir des conseils de 1er recours aux professionnels du territoire.**

Idée : avoir une ressource compétente en insuffisance cardiaque joignable, sur les heures de la journée des soignants. Pour les soignants du territoire :

- Contact d'un soignant libéral formé en IC par le soignant habituel du patient pour un premier niveau de renseignement.
- Appel aux services de cardiologie (où le patient est déjà suivi) si nécessaire par le soignant référent IC. Réponse par les IDE du service ou cardiologue si besoin. Retour réponse au soignant demandeur

A la suite de cette première réunion, le groupe de travail a été élargi en faisant un nouvel appel à candidature et en incluant des représentants des CPTS Thur Doller, du Sundgau et de la future CPTS de Saint Louis.

Lors d'une première réunion de ce groupe élargi en septembre 2025. Les participants s'accordent sur 3 axes de travail pour 2025/2026 :

**1) Axe n°1 ; finaliser la description du parcours IC sur le territoire de la CPTS MA (voire plus largement du GHT 12 = Sud Alsace si accord des autres CPTS) et décrire le réseau de professionnels œuvrant sur le territoire pour cette pathologie. Faire un document didactique, simple et diffusable qui servira en même temps aux PS pour savoir où et comment adresser.**

Le sous-groupe chargé de cet axe s'est réuni à 3 reprises (16/10/2025, 17/11/2025 et 16/12/2025) ([annexes 43 à 45](#)) et à produit le parcours insuffisance cardiaque ([annexe 46](#)).

Lors de sa dernière réunion, le groupe a souhaité poursuivre le travail en 2026 sur ce parcours, notamment sur la partie « prise en charge de l'insuffisant cardiaque stable ».

À l'occasion de la rédaction de ce parcours ont été sollicités l'ensemble des cardiologues de l'agglomération mulhousienne par mail personnalisé pour savoir s'ils accepteraient de proposer des rdvs dans la semaine aux découvertes d'insuffisance cardiaques adressées.

4 cardiologues ont d'ores et déjà donné leur accord.

**De :** directrice@cpts-mulhouse-agglo.fr

**Objet :** Accepteriez-vous de recevoir les patients nouvellement diagnostiqués d'insuffisance cardiaque dans un délai rapide ?

Bonjour Dr XXXXX,

Comme convenu, j'ai sollicité les cardiologues de l'agglomération mulhousiennes pour savoir s'ils accepteraient de recevoir dans un délai rapide les patients nouvellement diagnostiqués d'insuffisance cardiaque, **sans suivi cardiologique préalable et ne nécessitant pas d'hospitalisation immédiate**, adressés par les médecins généralistes du territoire.

Ceci dans le cadre du travail que nous conduisons avec vous et le Dr ROUSSEL pour l'amélioration du parcours des patients atteints d'insuffisance cardiaque.

Comme vos collègues, pourriez-vous m'indiquer :

- Si vous seriez disposé(e) à recevoir ces patients ;
- Les **modalités d'adressage** que vous privilégiez (messagerie sécurisée, téléphone, etc.) ;
- Et le **délai de rendez-vous** que vous jugez optimal ?

Merci d'avance,

Dr Rachel CHAMPENIER, Directrice CPTS Mulhouse Agglomération

Une fiche de surveillance infirmière à domicile dans le cas d'une décompensation cardiaques a également été travaillée par ce groupe et sera intégré dans le nouveau carnet de suivi patient en insuffisance cardiaque qui sera finalisé en 2026.

## 2) Axe 2 ; améliorer la coordination ville/hôpital lors de la sortie d'hospitalisation du patient insuffisant cardiaque. Sous thèmes :

- Quelle communication (contenu/support/remise d'un carnet de suivi au patient ? place et accès du DMP) ?
- Observance thérapeutique et suivi du parcours initié en hospitalisation : respect des ordonnance hospitalier/ lien avec MT et pharmacie/IDEL à domicile.
- Que faire si question (réseau, accessibilité des IPA, Omnidoc...) ?
- Place du PRADO (faut-il former les IDEL PRADO ? Leur transmettre des outils, quid de ceux refusant le PRADO, quel participation PS libéraux si mise en place télésurveillance...).
- Comment favoriser l'observance, le suivi d'un patient IC stable après la phase initiale de titration ?

2 réunions de ce sous-groupe ont eu lieu le 30/10/2025 et le 15/12/2025. (**annexes 47 et 48**)

Un état des lieux des données d'activité concernant l'insuffisance cardiaque au GHRMSA, transmises par la CPAM a montré que l'insuffisance cardiaque demeure une pathologie grave, dont le suivi post-hospitalisation reste insuffisamment coordonné dans l'agglomération Mulhousienne et le Sud Haut Rhin (GHT 12), comme dans l'ensemble du territoire national.

À l'unanimité, les participants du groupe ont décidé de concentrer les travaux sur la communication lors de la sortie d'hospitalisation, avec la création d'un document de coordination (livret ou fiche de liaison)

pour faciliter le suivi en ville. Le Dr KENIZOU a proposé le 16/12/2025 une trame de livret de suivi des patient Insuffisance cardiaque qui a été complété par le groupe sur la base des check-list existantes dans les 2 services de cardiologue de l'agglomération et des propositions de fiche de suivi IDEL faite par le groupe. Ce document sera définitivement validé lors de la prochaine réunion du groupe fin janvier 2026 afin de pouvoir réaliser son test en conditions réelles et sa mise en œuvre en 2026.

### 3) Axe 3 ; poursuivre la sensibilisation/communication vis-à-vis des professionnels de santé.

Sous thèmes :

- Faire un document synthétique à destination des PS en contact avec des insuffisants cardiaques.
- Proposer différentes modalités de sensibilisation des PS aux signes devant conduire à un dépistage/la suspicion d'une décompensation.
- Si le retour du premier groupe de formation est positif, proposer une nouvelle session de sensibilisation aux PS du GHT12 (Sud Alsace) avec séance théorique/pratique.
- Prévoir une nouvelle soirée de sensibilisation/information des PS à l'insuffisance cardiaque en mars/avril 2026. Cette soirée pourra associer le groupe de travail Insuffisance rénale s'il semble pertinent aux 2 groupes de travail de communiquer le même jour.
- Développer sur le site internet de la CPTS MA un espace ressource Insuffisance cardiaque pour les PS où ils pourront trouver : la possibilité de visionner la sensibilisation donnée au groupe 2024, des outils pratiques comme le document synthétique, le carnet de suivi patient...

Cet axe sera traité en 2026.

### 4) Axe 4 ; communication Grand Public

Cette communication est portée par les deux équipes de cardiologie. Des actions de prévention / sensibilisation peuvent être réfléchies dans le cadre de Ma Santé notamment => à débuter en 2026. Des journées insuffisance cardiaque avec public mixte PS / aidants / patient pourraient être organisées en partenariat CPTS MA / GHRMSA / Diaconat-USICAR (sur le modèle des journées bien vieillir en gériatrie) en 2026.

Concernant la possibilité de mise en place d'un protocole de collaboration (du type protocole national) « Réalisation de consultation de suivi de l'insuffisance cardiaque pour la titration des médicaments de l'IC, télésurveillance, orientation des patients », les participants pensent que cela n'est pas approprié à la situation du territoire Sud Alsace car :

- il existe des IPA et des ESPIC dans les 2 équipes de cardiologie,
- aucun IDEL libéral ne trouvera de temps pour se former 120 heures non rémunérées,
- l'idée est plus de former un réseau de personnes sensibilisées, de diffuser largement aux PS les signes de surveillance, d'alerte, les principes de titration, ... que de former 1 ou 2 experts,
- l'activité de suivi de l'insuffisance cardiaque via protocole de collaboration en libéral n'est pas financièrement rentable (c'est déjà difficile en tant qu'IPA),
- la mise en place de ces protocoles est très lourde administrativement même avec le soutien de la CPTS.

(annexe 49)

## 7. GROUPE RESSOURCE SUR LA MALADIE RENALE CHRONIQUE

- **Action 16** : Constituer un groupe de professionnels de santé ressource sur la thématique de la maladie rénale chronique. Faire des études de cas non nominatives en pluriprofessionnel sur cette thématique afin d'en dégager un parcours dans le respect du droit commun. **[7500€ part variable]**

- **Indicateurs :**

- Description de l'action réalisée
  - Comptes rendus des groupes de travail (**annexes 50 à 59**)

➤ **Groupe de travail P8**

Interlocuteur CPTS MA : Rachel CHAMPENIER

Plusieurs réunions du groupe de travail avec les acteurs de la filière de prise en charge des patients présentant une maladie rénale chronique ont permis de décrire et de dégager des points d'amélioration de ce parcours.

Après la description de l'existant, la définition conjointe des points forts et des points à améliorer, le groupe a identifié 10 actions concrètes regroupées en **3 points** :

**1) Dépistage de la maladie rénale chronique**

- **Action n°1** : Sensibiliser les professionnels de santé à la nécessité de dépister annuellement MRC chez les patients à risque une fois par an, en prescrivant un dosage sanguin de créatinine et un dosage urinaire d'albumine/créatinine (RAC) sur échantillon urinaire. Faire connaître le score KFRE. Devant toute baisse de DFG, faire RAC (au moins une fois par an) => score KFRE.
- **Action n°2** : Proposer aux médecins un algorithme de traitement des anomalies repérées par les examens biologiques pour ne pas minimiser les baisses de DFG sur la base du score KFRE. Quand faire des examens complémentaires, quand adresser aux néphrologues, quand et comment traiter si MRC, faut-il adapter les traitements déjà prescrits, ... Tenir compte des alertes des autres PS.
- **Action n°3** : proposer des sessions d'informations aux PS sur la maladie rénale chronique et sa prise en charge en mobilisant les acteurs spécialisés locaux.
- **Action n°3 bis** : diffuser et promouvoir les outils de formation de la MRC de l'Aural.
- **Action N° 4** : identifier le rôle et les acteurs impliqués dans la Pec de la maladie rénale chronique sur le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération. Prendre notamment contact avec les acteurs de la maison du rein.
- **Action n°5** : décrire le parcours Maladie rénale chronique sur le territoire de la M2A.
- **Action n°6** : participer à la semaine du rein (dépistage par bandelette urinaire) en lien avec les IPA (début mars. Participation GHRMSA, Labo B2A, conférence sur nephroprotection, M ta santé France Rein).

**2) Prise en charge et suivi de la maladie rénale chronique**

- **Action n°6** : diffuser modalité de recours au néphrologue : omnidoc, demande de consultation, examen complémentaire à prescrire au préalable, feuille d'adressage ?

- **Action n°7** : comment intégrer au parcours les PS non-médecins, comment gérer les patients sans MT ayant des PS le suivant (IDEL, diet, kiné, ...) : quel recours aux équipes spécialisées. Quelles informations des PS non-médecins ? Accès Omnidoc ?
- **Action n°8** : Diffuser et faire connaître la Fréquence de suivi Bio et Cs recommandé périodicité de suivi = DFG/10 = Nb mois par exemple pour DFG 30 => 1cs par 3 mois avec bio.

### 3) Greffé, dialyse, traitement conservateur

- **Action n°9** : suivi des pathologies intercurrentes des dialysés ou greffés en binôme MG/néphrologues : adaptation posologique des TT => penser à laisser l'ordonnance au patient pour « contrôle » par néphrologue lors de la dialyse.
- **Action n°10** : Souhait de l'équipe de néphrologie de travailler avec les PS de ville sur la mise en œuvre d'une prise en charge de la MRC stade 5 sans dialyse ni greffe envisagées « traitement conservateur ». Mise en place d'une équipe mobile pluridisciplinaire assurant des visites à domicile (Cf santelys dans le Nord de la France suivant 100 malades en Tt conservateur) ?

Le plan d'action est le suivant :

N°	Actions	Avancement
1	<b>Sensibiliser PS dépistage annuel MRC chez personnes à risque</b>	Proposé pour 2026
1bis	<b>Dépistage et prévention, sensibilisation à la maladie rénale (malbouffe, sel, diabète des jeunes, TCA...)</b>	Proposé pour 2026
1 ter	<b>Semaine du rein en mars, associer la CPTS MA et les PS</b>	Proposé pour 2026
2	<b>Proposer aux médecins un algorithme de traitement des anomalies repérées par les examens biologiques</b>	Proposé pour 2026
3	Soirée de sensibilisation des PS à la maladie rénale chronique / Création d'un groupe de PS motivés par ce thème	26/09/2024
3	<b>Sensibilisation/information des PS à la MRC</b> 1 plaquette/flyer vers MT 1 plaquette parcours thérapeutique	Proposé pour 2026
3bis	Diffusion aux PS adhérents des fiches pratiques Aural	Lettre d'info 2025
4	<b>Identifier le rôle et les acteurs impliqués dans la Pec de la maladie rénale chronique (notamment maison du rein)</b>	Proposé pour 2026
4bis	<b>Décrire le parcours Maladie rénale chronique sur le territoire de la M2A (référents, personnes formées)</b>	Proposé pour 2026
6	Diffuser modalité de recours aux équipes spécialisées	
7	<b>Intégrer au parcours les PS non-médecins (diététique)</b>	
8	<b>Diffuser et faire connaître la fréquence de suivi Bio et Cs recommandé</b>	Proposé pour 2026
9	Améliorer le suivi des pathologies intercurrentes des dialysés ou greffés en binôme MG/néphrologues	
10	Mise en œuvre d'une prise en charge de la MRC stade 5 sans dialyse ni greffe envisagées « traitement conservateur »	

**Dates des réunions du groupe de travail**

- 24 avril 2025,
- 19 mai 2025,
- 18 juin 2025,
- 16 juillet 2025,
- et 19 novembre 2025.

Par ailleurs le groupe a proposé d'organiser en 2026 des sessions de sensibilisation des professionnels de santé libéraux à la maladie rénale chronique sur le programme suivant : **Programme de formation des PS du réseau Insuffisance rénale chronique de l'agglomération mulhousienne.**

***Partie théorique :***

- Séance 1 (2h) : Physiopathologie MRC : IPA + médecins service de néphrologie du GHRMSA.
- Séance 2 (2h) : Comment suivre le patient pour ralentir son entrée en dialyse : néphrologue / MG - Pharmacologie et suivi chez le patient / néphrotoxicité / association dangereuse / pas d'automédication / pharmacie / infirmier : Dr DALLEM et Dr GHERARDI.
- Séance 3 (2h) : Préserver son rein en mangeant Diet / Assister le patient : psychologue / assistante sociale / ... Mme ROOST diététicienne + infirmière d'information préthérapie de suppléance.

***Partie pratique :***

2 sessions à choisir parmi les 3 suivantes (2h) :

- a) un Atelier ETP,
- b) une consultation avec IPA/Néphrologue,
- c) le déroulement d'une séance de dialyse.